

Chronique de Berne : un conflit entre le patronat et le plus grand syndicat suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **2 (1956)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un conflit entre le patronat et le plus grand syndicat suisse

Quoi qu'en pensent ceux qui croient notre pays protégé par une immunité miraculeuse, éternelle et générale, l'inflation le menace aujourd'hui. Après une période de stabilité qui a duré près de cinq ans, les prix, depuis le début de cette année, se sont mis à monter. Nous sommes encore bien loin des hausses vertigineuses que connut la France avant 1952 et même du mouvement qui s'est amorcé dans ce pays depuis quelques mois, mais enfin les Suisses ont de bonnes raisons de s'inquiéter : à quoi leur servirait-il d'être confortablement installés dans la haute conjoncture, si la hausse des prix venait compromettre leur pouvoir d'achat ?

Ce souci général n'a pas laissé le Conseil Fédéral impassible. D'abord, il est juste de dire que notre gouvernement s'abstient, autant qu'il peut, de souffler sur le feu inflationniste. Aussi réduit-il ses commandes de grands travaux au strict minimum et met-il en réserve le plus clair du bénéfice réalisé chaque année par la Confédération plutôt que de répandre sur le marché des capitaux en le consacrant à des amortissements.

Mais ce n'est pas tout. Le Conseil Fédéral s'est mis, consciencieusement, à jouer une fois de plus son rôle de Cassandre. Il adjure les cantons, les communes et même les particuliers de limiter leurs travaux. Enfin il s'est décidé de consulter les représentants des grandes organisations particulièrement intéressées à la conjoncture.

Plein de tact, M. Hostenstein, chef du Département de l'économie, prit soin de réunir séparément les représentants du patronat et les délégués ouvriers. Ces deux conférences eurent lieu au début de l'été. Les uns et les autres tombèrent d'accord sur un point : ils convinrent que la situation était alarmante. Mais ils exprimèrent des idées fort différentes sur les causes, sur les effets et sur les remèdes qu'il faudrait lui apporter. Pour les premiers, la hausse des salaires était un danger suprême. Pour les seconds, il fallait d'abord calmer la course aux investissements. Cependant, les uns et les autres acceptèrent le principe d'une troisième conférence, commune celle-ci, et toujours patronnée par le Conseil Fédéral.

Cette conférence a eu lieu le 16 octobre dernier. Elle a complètement échoué, pour la simple raison qu'un des principaux invités, le délégué de l'Union Syndicale, n'y a pas pris part. Il a boudé ! La conférence a quand même eu lieu, mais on imagine ce que peut valoir son travail, accompli malgré l'absence d'un syndicat qui représente 40.000 travailleurs.

Au soir de cette journée, deux communiqués furent fournis à l'opinion. En termes voilés, l'Union Syndicale laissait entendre ceci : A quoi bon discuter, puisque les patrons opposent un refus massif à nos plus modestes revendications ? Quant au Conseil Fédéral, il rendait simplement compte de la conférence, enregistrait sans commentaire, l'absence de l'Union Syndicale et annonçait la fondation d'une commission où quatre délégués patronaux et quatre syndicalistes étudieraient, sous la présidence d'un professeur et avec des représentants du gouvernement, le développement de la conjoncture. Une place, d'ailleurs, était offerte dans cette commission à un homme de l'Union Syndicale, lequel pourrait y siéger à côté des autres syndicalistes, représentants de groupements mineurs.

Depuis cette affaire, on a connu les exactes raisons de la colère syndicale : l'échec, dans l'industrie horlogère et mécanique, d'une négociation tendant à réduire l'horaire du travail hebdomadaire. Cette négociation avait pourtant été sur le point d'aboutir. Il fallut, pour la faire échouer, l'intervention des grandes centrales patronales, où l'on craint que la réduction de la semaine, déjà accordée aux typographes et graphistes, se généralise, si elle est encore concédée dans l'industrie des machines.

Dans un pays où les enfants ne connaissent les grèves que par la lecture du dictionnaire et des manuels scolaires, un tel événement est grave. Il exprime un malaise. En pleine euphorie économique, il cristallise le mécontentement de tous ceux qui n'ont pas une part suffisante de la prospérité générale.

Au point où l'on en est, les choses iront s'aggravant, à moins que, des deux côtés, les bonnes volontés ne viennent à bout des réticences et des susceptibilités. Si l'on veut éviter des conflits sociaux, il faudra que l'Union Syndicale renonce à sa bouderie et que le patronat, malgré la poussée inflationniste, consente à faire quelques concessions.

Franck BRIDEL.

Nous rappelons à tous les abonnés et lecteurs du « Messager » que les textes et avis doivent parvenir à la Rédaction au plus tard le premier de chaque mois s'ils désirent que leurs textes paraissent dans le numéro du mois en cours.